

DES FAISANS PRÈS DE CHEZ VOUS ?

C'EST NORMAL, VOICI POURQUOI :

Suite au déclin de la biodiversité et des habitats inféodés aux plaines agricoles, les chasseurs et la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme s'engagent dans une démarche de gestion durable en faveur du faisan commun.

Appel à la Participation

Nous invitons les habitants et les acteurs locaux à s'impliquer dans ce projet, que ce soit à travers des actions de suivi, des programmes de sensibilisation ou simplement en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et des oiseaux pendant les activités quotidiennes.



N'oublier pas de sortir les jumelles



Merci de tenir les chiens en laisse



04.73.74.63.50



fdc63@chasseurdefrance.com

<https://www.fdc63.chasseauvergnerhonealpes.com>

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la préservation et de la valorisation de notre environnement rural, le projet d'implantation de faisans naturels vise à restaurer et à renforcer la biodiversité locale par des actions de gestions et d'aménagements du territoire.

Pourquoi les faisans ?

Le faisan est une espèce qui s'intègre bien dans les écosystèmes agricoles. Historiquement présent dans notre région, il a vu ses populations décliner en raison de la réduction de son habitat naturel et de la modification des pratiques agricoles.

En réintroduisant ces oiseaux, nous souhaitons non seulement revitaliser leur population, mais aussi encourager un écosystème plus équilibré et diversifié.

Des études préliminaires ont été réalisées pour s'assurer que les conditions d'habitat sont favorables à cette réintroduction.

i

DES FAISANS DE SOUCHE SAUVAGE

Les oiseaux introduits dans ce périmètre sont :

- Tous de souche sauvage
- Issus du conservatoire de l'Office Français de la Biodiversité.



Périmètre de l'opération

□ Le périmètre s'étant sur 13 000 hectares d'un seul tenant.



Mise en œuvre

Le projet est mené en plusieurs phases :



-Un premier lâcher de faisans a eu lieu en août 2024, il sera répété en 2025 et 2026.



-Les chasseurs suspendent la chasse aux faisans pendant au moins 3 ans pour permettre à la population de s'implanter et se renforcer durablement.



-Chaque année, des suivis scientifiques sont réalisés pour estimer l'état des populations de faisan.